

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 13 mai 2025 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le Conseil statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

Site visé par la demande : Future propriété au 3, rue Lefebvre – lot 3 129 311 du cadastre du Québec, en voie de remplacement pour le lot 6 661 456.

Nature et effets de la demande :

Cette demande de dérogations mineures concerne un projet de construction multifamiliale dont certains éléments s'avèrent non conformes à la grille des usages et normes de la zone H-315. La demande vise plus particulièrement à :

- Permettre une largeur de lot de 13,71 mètres, au lieu d'une largeur minimale de 17 mètres;
- Permettre une marge avant de 7,5 mètres, au lieu d'une marge avant minimale de 7,6 mètres;
- Permettre une superficie de terrain de 376,2 mètres carrés, au lieu d'une superficie minimale de 450 mètres carrés.

Lors de ladite séance du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande, sur place à l'hôtel de ville ou en complétant le formulaire « Questions du public » disponible sur la page de diffusion de la séance à l'adresse suivante : <https://ville.delson.qc.ca/la-ville/vie-democratique/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/questions-du-public/>.

Il est également possible de transmettre ses commentaires par écrit, à tout moment avant la séance, et ce, par courriel à l'adresse électronique [greffe@ville.delson.qc.ca](mailto:greffe@ville.delson.qc.ca) ou par courrier déposé à l'hôtel de ville. Le greffier fera la lecture aux membres du conseil de chacun des commentaires reçus avant la prise de décision.

Donné à Delson, ce 24 avril 2025.

M<sup>e</sup> Luc Drouin  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier